

Engagements coutumiers des membres de la Coordination.

ENGAGEMENTS COUTUMIERS DES MEMBRES DE LA COORDINATION ET RESERVES COMMUNAUTAIRES.

Afin de mener à bien ses missions, la coordination a pris un certain nombre de mesures et d'engagements coutumiers et s'est fixé quelques réserves communautaires disciplinaires. Tout membre de la coordination

Art (1): s'engage à faire la promotion des traditions et la réhabilitation de l'histoire Batcham;

Art (2): adopte l'humanité, la Miséricorde et la Solidarité comme piliers de sa devise.

Art (3): reconnaît l'hospitalité et la générosité comme étant les valeurs fondamentales de l'unité des Patsoon Boong et de solidarité intercommunautaire;

Art (4): reconnaît la langue Ngiemboon comme source de repère de l'unité sociologique;

Art (5): s'exclue de toute organisation sociale ou regroupements qui tire ses critères d'institution ou de regroupement sur les mésententes entre individus ou d'autres groupes organisés des fils et filles Batcham ;

Art (6): condamne toute forme de discrimination fondée sur l'appartenance aux secteurs géographiques, villages, classes sociales ou lignées ;

Art (7): condamne tout discours qui promeut la disgrâce ou le dénigrement de personnes, famille ou groupe organisé au détriment de la concorde, la miséricorde et des actions solidaires au sein de la communauté;

Art (8): condamne tout évangile et approche qui prône ou insinue l'apologie/suprématie d'une association ou groupe, l'appartenance à une obédience, toute philosophie, religion ou tradition qui impose aux autres ses croyances ou sa dévotion à une déité, un leader ou un individu vivant ou légendaire.

Art (9): Accepte le serment l'honneur et de la fidélité aux institutions traditionnelles Batcham en temps de paix et de crise.

Art (10): Accepte de respecter, sans s'y soumettre, les valeurs culturelles et identitaires de toute personne non membre de la coordination.

Ce 16 Mai 2013 - Pour la CMJ :
Désiré Djoua.